

## Choix de master / débouchés

Par **matmatf**, le **19/09/2016** à **17:18**

Bonjour,

J'aimerais pouvoir passer les concours de lieutenant ou commissaire de police, mais je ne sais pas bien vers quel master m'orienter.

J'hésite entre le Master de droit pénal et sciences criminelles ou le Master droit privé et j'aimerais savoir lequel serait le mieux ?

J'aimerais aussi savoir quelles sont les autres débouchés qu'offrent ces Master en cas d'échec aux concours ?

Enfin si cette voie est complètement bouchée, un master de droit des affaires serait il mieux pour l'insertion professionnelle ? Et pensez-vous que je pourrai passer les concours de lieutenant ou commissaire même en ayant fait un Master affaire, je n'aurai pas trop de retard a rattraper par rapport à ceux qui sortiront des Master droit pénal ?

Merci beaucoup à ceux qui auront les réponses à mes questions [smile3]

Par **Fax**, le **19/09/2016** à **18:13**

Bonjour,

Sans être spécialisée en ce domaine, je prépare également des concours et aucun Master II de droit à proprement dit (mis à part peut être un master dit "carrières publiques") ne vous prépare aux épreuves d'un concours administratif.

Alors certes, faites un master II dont les enseignements sont dans le domaine des concours que vous visez, mais la préparation aux épreuves en tant que telle n'est il me semble pas abordée en Master II.

Pour se faire, il vous faudra faire une prépa (publique ou privée) pour être préparé aux épreuves.

Pour ce qui est de lieutenant ou commissaire de police, il me semble que les instituts d'études judiciaires rattachés aux universités proposent une préparation adéquate.

Bon courage à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2016** à **07:56**

Bonjour

je rejoins Fax, renseignez-vous s'il n'y a pas un IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale), dans votre fac.